

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$2.00
do do quatre mois..... 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

LES TROUBLES A OKA

Le ministre méthodiste des Sauvages de Oka a envoyé, hier, à Montréal et à Ottawa des dépêches télégraphiques dans lesquelles il se plaint que l'on a démoli une partie de sa résidence et qu'une bagarre sérieuse s'en est suivie.

Le révérend M. Scott, d'Ottawa, a donné, hier soir, au représentant du Citizen l'explication de ces troubles. D'après lui, ce sont les autorités municipales qui, ayant besoin pour un chemin public d'une partie du terrain sur lequel est située la résidence du ministre, ont tout simplement ordonné la démolition dont le ministre s'est plaint.

Le député surintendant des affaires des Sauvages, à Ottawa, sur réception d'un télégramme de même genre, a répondu en conseillant aux Sauvages d'Oka de se tenir dans les limites de la loi et que justice leur serait rendue.

Le révérend M. Scott a déjà été envoyé par le département des Sauvages en mission à Oka. Dans son rapport au gouvernement il recommandait de faire transporter et établir les Sauvages d'Oka sur une réserve dans l'ouest de la province d'Ontario.

UNE PROTESTATION.

L'Electeur a écrit ces jours derniers, à l'adresse du digne Archevêque de Manitoba, un article qui soulève l'indignation générale dans la province de Québec et parmi ceux qui ont l'avantage de connaître M. Smeulders.

Dans cet article, l'Electeur dit qu'à la demande des Jésuites, M. Smeulders est allé passer plus de deux mois avec Mgr Smeulders à Montréal, l'hiver dernier, et qu'il a fait partager à ce dernier son hostilité contre l'Université Laval.

Les journaux de la province de Québec n'ont pas tardé à relever cet écrit injurieux à l'adresse d'un corps d'hommes respectables, les jésuites, en même temps que contre un prêtre vénérable et vénéré de tous.

La Minerve a été la première à protester. Voici un extrait de son article :

"L'Electeur publie un article injurieux et excessivement inconvenant à l'adresse de Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, et sujet de l'Université Laval. De fendre ce vénéré prélat de l'accusation d'intrigues vulgaires serait lui faire injure, car il est trop au-dessus de pareilles attaques pour que la moindre justification soit nécessaire. Si l'on a donné des conseils, c'est qu'on les lui a demandés; si l'on a fait des représentations, c'est qu'il croyait de son devoir de les soumettre..."

"La conduite de l'Electeur—que l'Université Laval sera probablement la première à déplorer—ne saurait donc avoir que notre plus énergique réprobation."

Voici maintenant un extrait de l'article de l'Etendard :

"Si, dans toute la Puissance du Canada, il existe un personnage qui doit être au-dessus des venimeuses atteintes de la calomnie, et sur le

compte de qui certains cancamers de la presse devraient avoir la décence de se taire, c'est bien certainement le grand archevêque de St-Boniface. Il y a déjà plus de trente ans que son héroïsme de missionnaire, le dévouement paternel qu'il n'a cessé de prodiguer aux peuplades du Nord-Ouest, la sainteté de sa vie, la couronne d'apôtre qui ceint son front, excitent l'admiration de l'univers catholique..."

Certes ! il faut que la haine du Jésuite soit bien intense chez l'inspireur de l'Electeur pour l'aveugler au point de lui faire écrire de pareilles inepties. Nos mangeurs de Jésuites les plus en renom y mettent un peu moins de forme, mais ils n'ont point la dent plus venimeuse."

Après avoir disposé de l'accusation contre les Jésuites, le Courrier du Canada dit :

"C'est la première fois que nous entendons parler de cette hostilité de Mgr Taché contre notre Université Laval. On prétend que cette hostilité est connue. Pour nous, nous ne la connaissons pas, et nous croyons que le public en général partageait notre opinion."

L'écrivain de l'Electeur s'écrie, d'un ton pénétré, qu'il "est très regrettable de voir ainsi un prélat étranger intervenir dans nos affaires exclusivement provinciales." Toujours le même système d'insinuations perfides. Les catholiques de cette province croiront difficilement à cette intervention indue. Ils s'étonnent surtout d'entendre qualifier de prélat étranger l'archevêque de St-Boniface. Mgr Taché est un prélat étranger ! Mais il est une des plus pures gloires de l'Eglise de Québec, il est sorti de ses entrailles, il a été son apôtre le plus illustre au milieu des peuplades du Nord-Ouest. Il lui appartient à la fois par la naissance, par la consécration et par le cœur. Et c'est ce prélat qu'on qualifie d'étranger ; c'est lui que l'on dénonce comme un intrus. Nous protestons contre cette indignité."

Puis répondant à l'accusation de l'Electeur portée par l'Electeur contre Mgr Smeulders, le Courrier continue :

"De tels propos au sujet du représentant du Saint Siège sont tout simplement un scandale. Depuis quand les délégués du pape sont-ils justiciables des journaux ? Depuis quand les journaux ont-ils le droit de faire d'un Commissaire Apostolique le sujet de leurs malveillants racontars ? Son Excellence dom Smeulders est envoyé par le Souverain Pontife pour s'enquérir de nos misères et y porter remède. Il est investi de l'auguste caractère de Délégué du Pape. Où en sommes-nous donc rendus si cela ne suffit pas pour lui assurer le respect de la presse qui se dit catholique ?"

Le Courrier de Saint-Hyacinthe n'a pas voulu de son côté laisser passer cette attaque sans protester. Voici ce qu'il dit :

L'Electeur de Québec vient de jeter le pavé de lours à l'Université Laval et à sa cause, en attaquant sur un ton de polissonnerie qui lui sied à merveille, Mgr Taché, de Saint-Boniface.

Heureusement que dans notre pays, on n'en est pas encore réduit au besoin de défendre les hommes de mérite comme l'éminent prélat contre les sottises insinuations de gaillards de la trempe des écrivains de l'organe rouge de Québec.

En attendant, il ne faudrait pas beaucoup de caresses d'ours comme celles que l'Electeur vient de prodiguer à l'Université Laval pour valoir à cette institution l'antipathie de tous les hommes bien pensants.

Et le Journal des Trois-Rivières :

"C'est à pareille époque, l'année dernière, que cette feuille (l'Electeur) injuriait grossièrement Mgr des Trois-Rivières à l'occasion de son départ pour Rome, tout comme elle avait, du reste, précédemment injurié Mgr Bourget. Il n'y a pas si longtemps encore qu'elle s'en prenait de la même manière aux

Rvds Pères Jésuites pour venger la franc-maçonnerie des coups que lui avait portés Jean d'Erbrée. Et c'était précisément dans le temps qu'elle faisait plus grande parade d'obséquiosité et d'admiration pour certains dignitaires ecclésiastiques, qu'elle attaquait plus grossièrement les autres."

PETITES NOTES

La banque d'Echange demande pour le 31 mai prochain un second versement de 10 0/0.

M. Jos. Hamel, marchand de Québec, est bien mieux de l'attaque de paralysie qu'il a eue à New-York.

La Banque de Montréal a déclaré un dividende de 5 0/0 qui sera payable à ses actionnaires le 2 juin prochain.

Mgr Taschereau est parti pour Rome, mercredi après-midi. Un grand nombre de citoyens l'ont escorté à l'embarcadere.

La session de la législature de Manitoba doit être suspendue demain ou lundi, et les délégués partiront aussitôt pour Ottawa.

M. G. Amyot, député de Bellechasse, écrit au Canadien que le discours de M. Laurier est un vrai réquisitoire contre notre province.

Savez-vous combien il y a de francs-maçons dans le monde entier ? demande le Moniteur Universel. Le total des personnes faisant partie de cette société est de 17,160,643.

Le Chronicle dit que les citoyens anglais de Québec ont tenu une réunion à la basse-ville pour condamner la grande loterie nationale de M. le curé Labelle. Cette réunion était présidée par M. Robert Hamilton.

Mercredi soir, un détachement de l'Armée du Salut a été assailli par une bande de voyous à Toronto. La capitaine Minnie Morrison a été frappée à la tête avec une pierre et sa vie est en danger. Le chef de la bande, Joseph Bailey, a été arrêté.

Le comité de l'agriculture de l'Assemblée législative de Québec a recommandé l'achat de cinq mille exemplaires de l'ouvrage de M. J. C. Chapais, sur la plantation des arbres.

Le comité alloue cent piastres pour ces cinq mille exemplaires.

Six steamers sont partis d'Angleterre, hier, pour le Canada. Ils nous amènent environ quatre mille immigrants, qui se proposent de s'établir en Canada.

Cette immigration est de beaucoup la plus forte qui soit encore venue au Canada dans une seule semaine.

On vient de former une société nommée "Association des hommes chauves," à Toronto. Cette association qui comprend déjà cinquante membres, a pour but de protéger ses membres contre les quolibets qui pleuvent sans cesse sur les têtes de ces déshérités de la nature.

A la séance d'hier, à la législature de Québec, l'honorable M. Blanchet a continué le débat sur les résolutions ayant trait à l'autonomie de cette province, déposées par M. Duhamel.

Il dit qu'on n'a jamais porté atteinte à l'autonomie de la province, et que si la chose arrivait, le Conseil Privé saurait faire respecter nos droits.

Après le discours de M. Blanchet, le débat a été ajourné sur proposition de M. Beaubien.

Le vapeur Peerless, capitaine Bowie, commencera à tenir sa ligne régulière entre Ottawa et Greenville le 1er mai prochain.

La conférence du professeur McCabe à la salle St-Patrick, hier soir, a été très intéressante. Plusieurs membres du clergé étaient présents.

B. G.

ABANDON DU COMMERCE

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A RAINES, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus étonnés. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés

NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

Tout doit se Vendre

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Economie de 35 pour Cent

En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre.

Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez,

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

CHAUDIERES, OTTAWA,

Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER

31 Octobre 1883.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

B. P.—Boîte 68.

24 Fév 1883

1 an

Ottawa, 18 Avril 1884.

1 an

ABANDON DU COMMERCE

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A RAINES, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus étonnés. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés

NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

Tout doit se Vendre

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Economie de 35 pour Cent

En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre.

Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez,

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

CHAUDIERES, OTTAWA,

Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER

31 Octobre 1883.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

B. P.—Boîte 68.

24 Fév 1883

1 an

Ottawa, 18 Avril 1884.

1 an

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION:

Dans l'après-midi à 2.30 hrs

EXCEPT LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents.

Sièges réservés, 10 Cts. extra.

30 nov.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit,

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MELLEURES PÉSIQUES

et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de costume) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wanger, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wheeler et Wilson.

Singer et Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le fil dur.

Machines de Jones à rapporter pour les fabricants de chapeaux.

R. W. MARTIN

36, Rue E. Jean.

1er Fév. 1884

Vertical text on the left margin: ONTARIO, LES, ON, cifique, acheteurs qui de à de certaines établissement ou, umérotées, dans pond lions avan ent leur culture. en cinq paie- ce. s'it'vur recevront est fait en entier. rres concédées, r, avec l'intérêt Montréal, Mont- air des informa- SH, commissaire. ER. rétaire. ifice ELLE PIS etc. TAPIS A. timent, les meil- les bas prix en Rideaux, Garniture, te sorte. D'OTTAWA ARKS. O et Cie. ! BUFFLES I. DE ROBES DE les d'encan de RUE SPARKS, Russell. de \$6 à \$30, d. et japonais n'en reste quatre- 50 peaux de loup- letterie se vendent les prix sont très épot de robes de s'ins cher qu'aucun. et mes prix ACKBERRY, Encanteur. Service Civil ns des aspirant- eront MARDI, le mandes d'admin- au 1er avril; les nt alors expédies d'ement remplies, s auront lieu dans n, Halifax, Sa. n- ontréal, Ottawa amilton, London. C. B., en conformité u Service Civil d' ement commencés, et les candidats r leurs noms aux départements, gr. conseil des Examina- SUEUR, et Secrétaire S. O.